

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 13 Octobre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

OBJET :	Gîte d'étape : Périodes d'ouverture - Tarifs 2017.
----------------	---

N° 2016 / 10 / 14

Le gîte municipal d'étape de la Groulaie a ouvert ses portes en 2009 au vu de tarifs fixés pour la première fois par une délibération du 22 Janvier 2009.

Vu l'avis favorable de la Commission Culture – Tourisme – Patrimoine du 5 Octobre 2016,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- FIXE les périodes d'ouverture ci-après : du dernier week-end de Mars à la fin des vacances de la Toussaint, ainsi que durant les congés de Février (Zones A, B et C). En dehors de cette période, il peut être envisagé une ouverture pour un groupe de passage ; toute demande sera au préalable étudiée par la Mairie.*
- APPROUVE les tarifs du gîte comme suit, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017 :*

NOM DU TARIF	Tarifs 2017
Tarifs gîte d'étape	
Personne de plus de 10 ans : tarif pour une nuit	15,00 €
Enfant de 10 ans et moins : tarif pour une nuit	8,00 €
Groupes : hiver, tarif pour une nuit	155,00 €
Location du lave-linge et du sèche-linge : par lessive	3,70 €
Pas de remise pour 2 nuits - remise de 50 % pour tout séjour adapté et encadré par une structure agréée et formalisé par une convention municipale.	

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Octobre 2016,
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161020-CM-2016-10-14-
DE
Date de télétransmission : 24/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016

Seance du Conseil municipal du 20 Octobre 2016
Délibération n° 2016 / 10 / 14